



**University of
Zurich**^{UZH}

**Zurich Open Repository and
Archive**

University of Zurich
Main Library
Strickhofstrasse 39
CH-8057 Zurich
www.zora.uzh.ch

Year: 2002

Comment la Suisse s'adapte à l'Europe sans en avoir l'air

Papadopoulos, Yannis ; Mach, André ; Häusermann, Silja

Posted at the Zurich Open Repository and Archive, University of Zurich
ZORA URL: <https://doi.org/10.5167/uzh-65889>
Newspaper Article

Originally published at:
Papadopoulos, Yannis; Mach, André; Häusermann, Silja. Comment la Suisse s'adapte à l'Europe sans en avoir l'air. In: Le Temps, 21 June 2002, p.online.

Le Temps

21 juin 2002

Comment la Suisse s'adapte à l'Europe sans en avoir l'air; Yannis Papadopoulos, André Mach et Silja Häusermann, de l'Institut d'études politiques et internationales de l'Université de Lausanne, expliquent comment les institutions suisses, prétendues lourdes et lentes, ont répondu aux pressions extérieures depuis une décennie***RUBRIQUE:** opinions**LONGUEUR:** 1055 words

En dépit de sa non-appartenance à l'UE et du refus d'adhérer à l'EEE en 1992, la Suisse a adapté ses politiques économiques aux normes européennes. Sa faculté d'adaptation va à l'encontre de la thèse fort répandue que les lourdeurs institutionnelles du système politique nuisent à sa capacité de se réformer.

On reproche aux institutions politiques suisses, notamment à la démocratie directe ou au fédéralisme, d'empêcher les réformes nécessitées par les changements aux niveaux européen ou international. Le système politique suisse serait ainsi trop rigide pour adapter ses politiques, notamment économiques, à l'accentuation des pressions internationales, que celles-ci soient réglementaires ou économiques. Cette rigidité est à son tour perçue comme un handicap pour la compétitivité de l'économie suisse.

Cependant, une telle perspective occulte le fait qu'au cours de la dernière décennie, d'importantes réformes en matière de politiques économique et financière ont été adoptées sur le plan fédéral à un rythme inhabituel pour la Suisse: introduction de la TVA en 1993 pour rendre la fiscalité suisse eurocompatible, réforme de la politique agricole, révision totale de la législation sur les cartels (1995), libéralisation des marchés publics fédéraux et cantonaux, réforme de la poste et des télécoms, nouvelles réglementations sur la main-d'oeuvre étrangère, mesures visant à équilibrer le budget fédéral, les critères de Maastricht étant devenus la référence pour une bonne gestion financière, etc. Sur aucun de ces dossiers, la Suisse n'a pris de décisions s'écartant des normes européennes. Cette évolution a encore été complétée par l'adoption des accords bilatéraux en 2000.

La rapidité de ces réformes a été rendue possible par certaines adaptations du processus de décision traditionnel, mais sans qu'il y ait eu nécessité de toucher aux institutions fondamentales. Dans les domaines où les réglementations européennes deviennent de plus en plus importantes, comme les télécommunications ou les marchés publics, le gouvernement et l'administration, notamment avec l'Office des affaires économiques extérieures en contact direct avec les institutions internationales, ont pu donner l'impulsion et prendre le «leadership» des réformes en s'appuyant sur les évolutions extérieures. Il en est résulté un processus de décision moins ouvert à la négociation que par le passé. On observe ainsi un certain affaiblissement du rôle traditionnel des commissions d'experts et des longues procédures de consultation hautement formalisées, qui permettent aux intérêts économiques organisés de manifester leur éventuelle opposition à une phase précoce du processus de décision. De plus, sous la pression du calendrier de l'UE, le parlement s'est rallié aux propositions du Conseil fédéral sans en contester les principales innovations.

L'enseignement que l'on peut en tirer est que lorsqu'une forte pression externe est ressentie et que de puissantes forces politiques et économiques appuient les réformes, le système politique est suffisamment flexible pour permettre l'adaptation du cadre réglementaire suisse dans des délais relativement courts. Malgré le parlement bicaméral et le référendum facultatif où les partisans du statu quo peuvent manifester leur opposition et ralentir les processus de décision, le système politique suisse s'est avéré plus flexible qu'on ne le dit.

En dépit de ces changements, nombreux sont ceux qui déplorent l'insuffisance des réformes, notamment sur la libéralisation du «dernier kilomètre» dans les télécommunications, la diminution du monopole de La Poste sur les colis, le caractère encore trop permissif de la législation sur les cartels, ou encore l'ouverture des marchés publics. Ces «insuffi-

sances» résultent, d'une part, des difficultés d'application des politiques publiques et, d'autre part, des concessions octroyées aux «perdants» des réformes au cours du processus de décision.

En effet, si pour permettre l'adaptation aux évolutions internationales, les processus de décision semblent devenir moins inclusifs et plus fortement dirigés par le gouvernement, ils ne se démarquent pas entièrement pour autant de la tradition de compromis et de négociation. Les opposants à une adhésion à l'UE pourraient prétendre qu'une telle marge de manoeuvre disparaîtrait si la Suisse adhéraît à l'Union. Cependant, même entre les pays membres la mise en oeuvre des directives de Bruxelles varie considérablement, et pour les mêmes raisons qu'en Suisse, notamment la capacité variable des administrations nationales d'appliquer les nouvelles lois, et le souci de préserver certains équilibres politiques internes. Entre les «mauvais élèves» de l'UE, comme la France, l'Italie et la Grèce, et les pays les plus zélés comme les Scandinaves et l'Angleterre - «eurosceptiques» par ailleurs! - les différences peuvent être considérables. D'ailleurs, les décisions prises par les autorités européennes, qui sont parfois perçues comme des «diktats de Bruxelles», sont en règle générale des compromis entre gouvernements nationaux tous soucieux de préserver les intérêts de leur pays, ainsi que le montrent les controverses récentes autour de la libéralisation du marché de l'électricité.

Les réformes économiques de la dernière décennie, inspirées par l'évolution internationale, contrastent singulièrement avec l'image d'une Suisse réticente à suivre les autres pays européens. Aux partisans d'une plus grande ouverture formelle, elles montrent que la Suisse ne s'est pas contentée d'un simple «Alleingang». Quant aux opposants à l'adhésion, ils ont pu être rassurés par la préservation du sentiment d'autonomie.

Il n'est toutefois pas exclu que, sous l'effet des pressions accrues de l'UE, notamment pour l'harmonisation de la fiscalité sur l'épargne, ainsi que sous l'effet de l'évolution du climat politique interne au sujet notamment de la libéralisation de certains secteurs économiques, ce paradoxe tout à fait suisse d'«européanisation» sans intégration européenne prenne bientôt fin. Il cédera peut-être la place à une période plus incertaine et conflictuelle dans les relations entre la Suisse et l'Union européenne.

* Les auteurs présenteront le 28 juin à Berne, au centre de congrès Alfa, leur recherche financée par le FNRS et intitulée «Reshaping decision-making processes under external pressure».

DATE-CHARGEMENT: 29 avril 2004

LANGUE: FRENCH; FRANÇAIS

TYPE-PUBLICATION: Journal